

du 3 juillet 1598 et mort le 17 juillet suivant sans avoir exercé cet office.

Noble Jacques Vicard, docteur ès-droits, procureur du roi en l'élection de Beaujolais et avocat au bailliage dudit pays, seigneur de Plantigny et bourgeois de Villefranche, épousa, par contrat du 10 février 1608, Bénigne Bellet, fille de maître David Bellet, docteur ès droits, bourgeois de Villefranche, lieutenant particulier au bailliage de Beaujolais, et de demoiselle Laurence du Cloux. Il en eut un fils unique François Vicard, que nous verrons posséder Plantigny après la mort de son père, arrivée le 15 septembre 1640, après avoir élu sa sépulture dans la chapelle Saint-Georges de l'église de Notre-Dame des Marestz de Villefranche. L'inventaire fait après la mort de Jacques Vicard, constate que dès cette époque la chapelle de Plantigny existait et qu'elle était attenante à l'habitation.

Avant de mourir, Jacques Vicard avait contracté une seconde alliance avec damoiselle Anne Chomat, fille de noble homme Barthélemy Chomat, citoyen de Lyon, commis à la recette générale des dîmes au bureau de cette ville, seigneur d'Arnas et de dame Blanche de Grandris, laquelle testa le 8 décembre 1646 et mourut le 28 du même mois, laissant les six enfants suivants : Jean Vicard ; Jacques Vicard, caporal au régiment des gardes-suisse, en 1662 ; Claude Vicard ; Marguerite Vicard, mariée d'abord avec sieur Claude Jacquet, bourgeois de Lyon, puis par contrat du 9 septembre 1673, avec messire Jean de Vallin, écuyer, seigneur de Connillieu et d'Allière, en Dauphiné, fils de Jean de Vallin, écuyer, et de dame Catherine Clément ; Bésianne Vicard, religieuse au couvent de Sainte-Ursule, et Pierre Vicard, docteur en théologie de la faculté de Sorbonne et professeur de philosophie au collège des Grassins.